



PRÉFET DÉLÉGUÉ DE SAINT-BARTHÉLEMY ET DE SAINT-MARTIN

Saint-Martin, le 9 mai 2012

CABINET

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réunion à la préfecture entre les services de la collectivité territoriale de Saint-Martin et les services de l'Etat.

Le 9 mai 2012, M. Alain RICHARDSON, Président du Conseil territorial de Saint-Martin, accompagné de Mme Aline HANSON, 1^{ère} vice-présidente en charge du pôle développement humain, de Mme Ramona CONNOR, 3^{ème} vice-présidente en charge du pôle solidarité et familles, de M. Wendel COCKS, 4^{ème} vice-président en charge du pôle développement économique et finances et des chefs des services de la collectivité territoriale ont participé à une réunion de travail avec M. Philippe CHOPIN, Préfet délégué auprès du représentant de l'État dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin et les chefs des services de l'Etat.

Cette démarche partenariale, impulsée par M. Amaury de SAINT-QUENTIN, Préfet de la région Guadeloupe, représentant de l'État dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, devra permettre de dresser un état exhaustif des dossiers en cours et des projets émergents à mettre en oeuvre.

Ainsi, 7 groupes de travail thématiques ont été mis en place dans les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement foncier, des risques et de l'environnement, des affaires maritimes, de la cohésion sociale et de la jeunesse, du développement économique et de l'agriculture, de la sécurité publique et des finances et de la fiscalité.

Ceux-ci devront, en associant les forces vives de l'île et les partenaires institutionnels, faire des propositions pour mener, à brève échéance et dans le respect des compétences de la collectivité territoriale et de l'Etat, des actions concrètes, efficaces et nécessaires au développement de Saint-Martin.